

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 79 (1982)
Heft: 11

Rubrik: Concours des ruchers SAR 1982

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

valu cette période car, en dehors du courant, elle a encore assumé le contrôle du miel pour la SAR.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13 h. 10.

Le président: *A. Paroz*

Le secrétaire: *Th. Muller*

Note de la rédaction — A la suite d'une «défaillance» du rédacteur SAR, ce compte rendu n'a pas paru avant ce jour! Que son auteur veuille m'excuser et les lecteurs me pardonner cet oubli!

Le rédacteur

Concours de ruchers SAR 1982

Observations générales

Au nombre des différentes activités de la SAR figure le Concours de ruchers avec son cortège de critiques et de louanges se modulant au gré des succès ou des déboires des participants.

Le résultat du concours élaboré par un jury à la suite d'un examen minutieux des exploitations présentées varie en fonction d'un grand nombre de critères résumés dans les 10 ou 15 rubriques de l'échelle de pointage. Il est également dépendant du déroulement de la saison au point de vue météorologie, mais dans une faible mesure.

Le concours annuel est un excellent moyen de jauger le niveau qualitatif de l'apiculture romande par l'approche des membres individuels, de mesurer l'activité des sections et de se rendre compte de l'efficacité de l'effort déployé par la vulgarisation. Les apiculteurs aux très nombreuses années de pratique, les membres chevronnés apportent aux jeunes les connaissances qui leur permettront de gérer l'apiculture de demain, d'animer la vie des sections et de participer au développement de l'activité de la société romande.

Conformément aux dispositions statutaires, le Concours 1982 s'est déroulé dans la 2^e circonscription qui comprend les sections de Lausanne, Morges, Gros-de-Vaud et Cossonay.

Le jury était composé de M. Jean Chammartin, membre désigné par l'AD, de M. Patrice Sudan, délégué de la circonscription et secrétaire, et du soussigné, membre du Comité central et président du jury.

Seules deux sections sur les quatre que compte la circonscription ont annoncé une participation.

Nous regrettons vivement que toutes les sections ne soient pas représentées et tenons à exprimer notre gratitude aux participants et aux dirigeants des sections de Lausanne et du Gros-de-Vaud qui ont annoncé 5 apiculteurs au concours de cette année.

Le jury a eu la satisfaction d'examiner 5 belles exploitations totalisant 97 colonies avec 4 concourants en première catégorie (de 5 à 25 colonies) et un en deuxième catégorie (26 colonies et plus). Nous avons eu le plaisir de faire la connaissance de jeunes apiculteurs qui sont les moniteurs éleveurs de demain et, pourquoi pas, de futurs vulgarisateurs.

Dans cette région de plaines fertiles, entre le Jorat et les Préalpes vaudoises, beaucoup d'apiculteurs pratiquent la transhumance ce qui leur permet de réaliser une récolte de miel de fleurs (spécialement sur le colza) et une récolte de miel de forêt (sapin), ceci pour les bonnes années, et chacun sait qu'elles sont rares.

Le jury a eu l'occasion d'apprécier de beaux emplacements de ruchers, de bonnes colonies en pleine récolte sur le colza ainsi que du matériel moderne et bien entretenu. On a pris soin de réduire au strict minimum les vols des ouvrières en disséminant dans la campagne, au bord des champs de colza, des blocs de 6 colonies. Quel travail, mais aussi quelle efficacité !

La présentation des exploitations visitées cette saison fait l'objet de descriptions individuelles, relatant l'état des ruchers au moment des deux passages des membres du jury, qui figurent dans les pages suivantes.

Nous nous permettons de féliciter chaque participant pour le beau résultat obtenu.

Le jury a attribué 3 médailles d'or et 1 médaille d'argent en première catégorie ainsi qu'une médaille d'or en deuxième catégorie.

Nous nous faisons un plaisir de féliciter tout spécialement M^{me} Cruchon qui a eu le courage de présenter au concours une exploitation très bien tenue. Nous relevons également que messieurs les apiculteurs qui participent au Concours des ruchers, pour présenter leurs colonies et répondre aux questions des examina-

teurs, ont souvent, à leur côté, une épouse pour qui l'élevage des abeilles n'a plus de secret. Merci mesdames de votre contribution au maintien et au développement de l'apiculture romande.

Le jury, en raison de l'excellent résultat obtenu, désigne M. Jean Geiser comme bénéficiaire de la médaille de vermeil offerte par les Sociétés d'agriculture de Suisse romande. Nous lui adressons, au nom du Comité central de la SAR, nos plus vives félicitations.

Nous souhaitons à ces apiculteurs de nombreuses années de satisfaction et de joie avec l'élevage des abeilles.

Nous remercions sincèrement M. Jean Chammartin, membre du jury désigné par l'AD, et M. Patrice Sudan, membre désigné par la circonscription et secrétaire, de leur collaboration.

Les connaissances apicoles et l'impartialité de ces deux collègues ont permis une appréciation objective qui confère au Concours de ruchers, et à la récompense attribuée, une réelle valeur.

Boncourt, le 20 septembre 1982.

Le président du jury : **Jean-Pierre Freléchoux**

A VENDRE petit rucher démontable avec 5 colonies DB ainsi que matériel (extracteur, maturateur, matériel complet).

S'adresser à: **M. Jean-Jacques Aeschlimann, rue du Puits 5, 2054 Chézard.**
Tél. (038) 53 12 10.

Que faire de votre vieille cire?



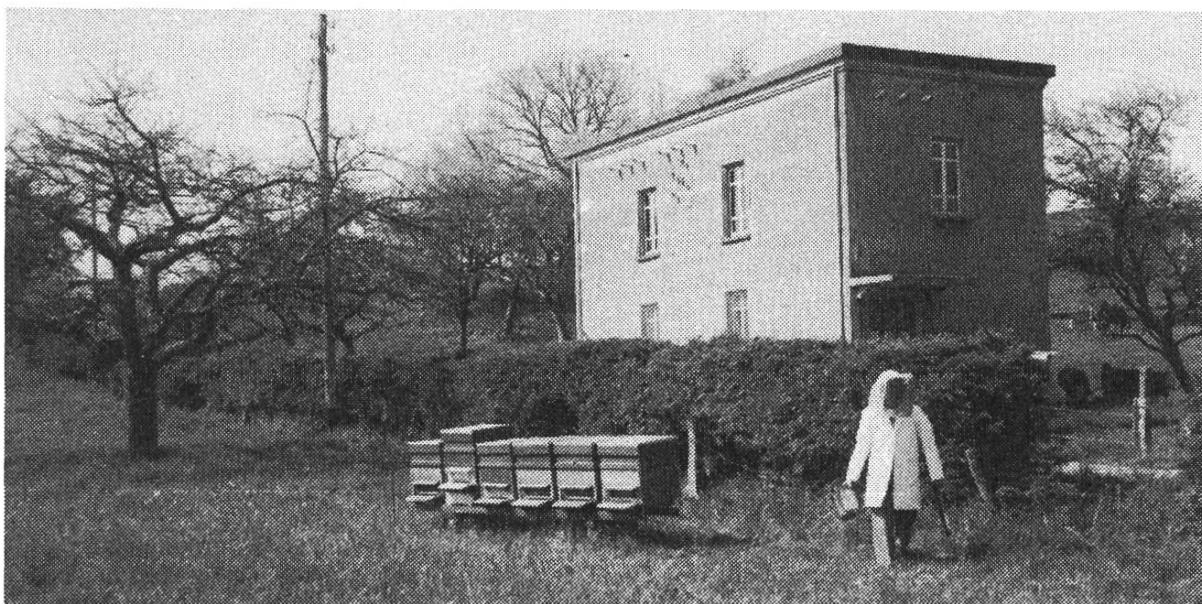
Apiculteurs, ne laissez rien perdre ! Il vaut la peine de récupérer chaque débris, opercules, vieux rayons. Votre cire gaufrée vous reviendra **à moins de 50 %** si vous nous envoyez votre vieille cire pour transformation. Pour les vieux rayons, pas nécessaire d'enlever les fils de fer. Les rayons avec teignes sont admis, mais pas le couvain frais.

Durant toute l'année, vous pouvez nous envoyer votre vieille cire (vieux rayons, opercules, cires fondues) soit pour transformation en cire gaufrée, échange contre matériel ou vente au prix du jour.

RITHNER FRÈRES - CHILI 29 - 1870 MONTHEY (VS) - Tél. (025) 71 21 54

Section : Gros-de-Vaud

M. Paul BORGEAUD, 1040 Echallens



Apiculteur dès 1937, 57 colonies, altitude 620 m.

Lors de la première visite, ses colonies sont réparties en 7 endroits différents, près des champs de colza qui rempliront les hausses.

Les ruches en bon état ont été construites par l'apiculteur qui est menuisier de profession, elles sont à 11 cadres DB.

Le renouvellement des cadres se fait à raison de 1 à 2 cires par année. Toutefois, quelques cadres sont à remplacer. Les populations sont très belles, la ponte, le couvain et sa disposition, le pollen et la nourriture sont en ordre.

Le renouvellement des reines se fait par achats chez des éleveurs.

L'apiculteur fait aussi son propre élevage sur ses meilleures souches, mais ses reines ne sont pas marquées, ce qui rend le contrôle plus difficile.

Les annotations écrites font défaut, seules des punaises donnent des renseignements insuffisants. Le rendement des trois dernières années est très bon, le matériel est complet et en très bon état.

Deuxième visite : l'apiculteur dispose d'un matériel d'élevage spécial, sur un grand cadre DB.

Pour l'hivernage, l'apiculteur possède deux pavillons sur son terrain, «A Chante-Merle» ; c'est une belle situation, d'accès très facile, près de la forêt. Le laboratoire est vaste mais devrait servir uniquement à l'apiculture pour un rucher de cette importance.

Les ruches ne sont pas numérotées, le contrôle est difficile surtout lors des déplacements de colonies. La comptabilité est bien tenue mais doit être complétée par l'inventaire de fin d'année et le bilan.

Les connaissances théoriques demandent une amélioration.

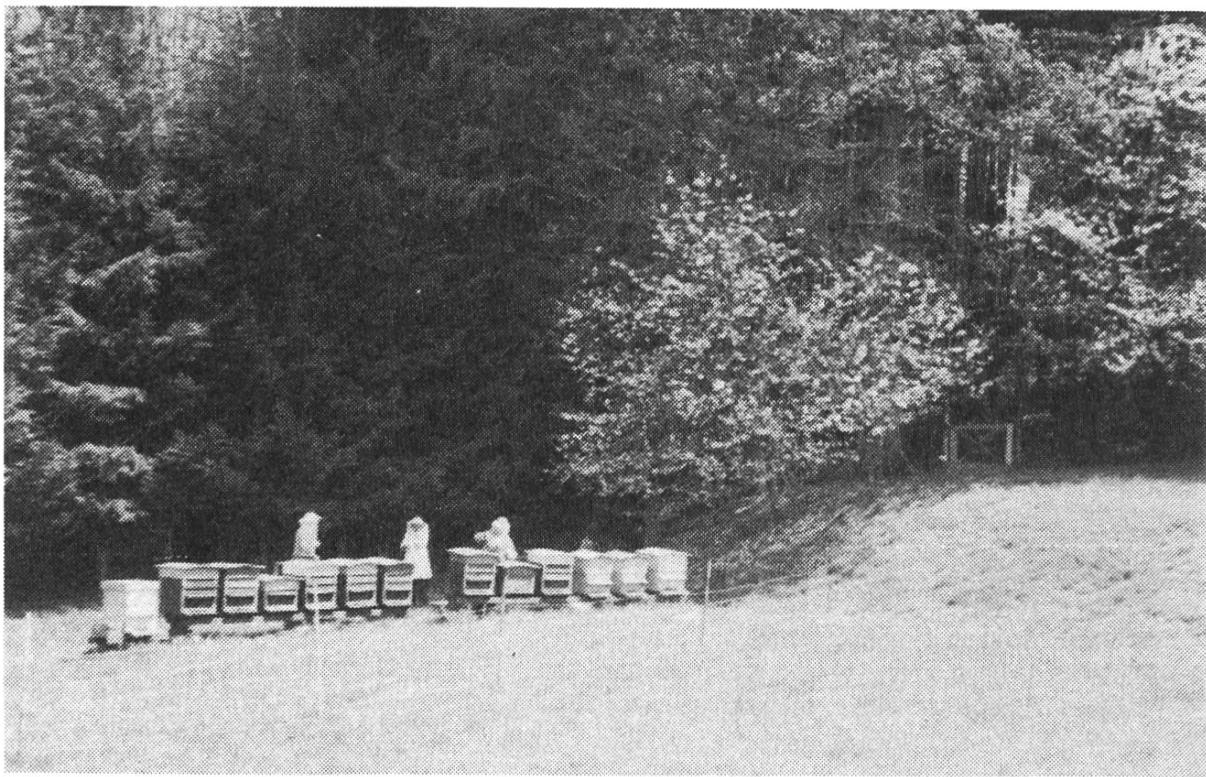
Apiculteur vétéran, bon praticien, il enregistre de belles récoltes grâce à la situation des ruchers, près du colza.

Président de section, inspecteur des ruchers, M. Borgeaud est très dévoué à la cause apicole à laquelle il consacre beaucoup de temps. Il a la chance d'avoir une épouse qui lui rend de grands services tout au long de la saison apicole.

Le jury lui accorde : 10 - 9 - 9 - 10 - 9 - 9 - 9 - 8 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 8 - 10 = 138 points, médaille d'or.

Section : Gros-de-Vaud

M^{me} veuve Valentine CRUCHON, 1054 Morrens



Apicultrice dès 1972, 11 colonies DB, altitude 700 m.

Le rucher se trouve à 300 m. de la maison familiale, en bordure de forêt, au lieu-dit «Le Moulin», sur son propre terrain, orientation S.-O.

L'endroit est bien choisi, un joli chemin y donne accès, mais un peu ombragé durant la matinée. Pour les chaleurs de l'après-midi, M^{me} Cruchon a soin d'étendre un tapis de joncs sur les colonies, ce qui donne l'ombre bienvenue aux abeilles et absorbe les rayons brûlants du soleil.

M^{me} Cruchon utilise un petit tracteur pour le transport de la récolte et du sirop de nourrissement.

Les ruches sont en bon état d'entretien.

Première visite : plusieurs colonies sont visitées, début de récolte. En général, le renouvellement des cadres se fait régulièrement, ils sont en bon état, hormis quelques-uns qui sont à remplacer.

Les populations sont belles, la ponte, le couvain, le pollen ont une bonne disposition. Les abeilles tiennent bien le cadre.

Les reines sont de valeur, achetées chez des éleveurs de la région.

Deuxième visite le 8 juillet : M^{me} Cruchon a eu la chance de faire 2 récoltes, beau résultat, mais les provisions manquent en ce moment dans le corps de ruche, les colonies sont à surveiller de près.

N° 10, vu la reine qui doit être remplacée, peu de provision.

N° 11, nucléi de 1981, beau développement depuis la première visite.

Les annotations manquent ; elles sont en mémoire, c'est dangereux, elles devraient être écrites.

Le local de travail est vaste, propre, tout le matériel est à l'état de neuf. Les annotations au sujet des colonies manquent, par contre la comptabilité est très bien tenue.

Les connaissances théoriques de l'apicultrice sont bonnes, sa manière de travailler aussi. M^{me} Cruchon s'instruit au contact d'apiculteurs chevronnés et par la lecture d'ouvrages apicoles. Elle travaille très calmement et ses abeilles sont douces.

Au décès de son mari, trop tôt disparu, M^{me} Cruchon a eu le courage de continuer l'exploitation du rucher en souvenir de son cher défunt, bien que n'ayant à l'époque aucune connaissance apicole. Elle mérite nos félicitations pour son courage et sa manière de conduire le rucher.

Le jury lui accorde : 9 - 10 - 9 - 9 - 9 - 10 - 8 - 10 - 8 - 9 = 91 points, médaille d'or.

Section : Lausanne

M. Jean GEISER, poseur de sols, Rochelle 10, 1008 Prilly



Apiculteur dès 1976, 13 colonies DB, altitude 500 m.

A la première visite, les ruches sont placées sur un terrain communal de Crissier, en bordure de la forêt, endroit un peu trop ensoleillé.

Les ruches sont en bon état d'entretien.

Chaque année 1 à 2 cires sont données à construire, en général les cadres sont en bon état, sauf quelques-uns à remplacer. L'apiculteur dispose d'une bonne réserve de cadres.

Belles populations, abeilles très douces qui tiennent bien le cadre, c'est le fruit d'une excellente sélection. Les reines sont renouvelées régulièrement et marquées ; elles sont fournies par des éleveurs de la région. L'apiculteur fait aussi son propre élevage, sur ses meilleures souches. A quelques colonies il manquait la provision au-dessus du couvain.

Les champs de colza tout proches sont une promesse pour remplir les hausses. A la deuxième visite, les colonies sont placées pour la miellée au « Bois-Muraz », sur la commune d'Epalinges.

L'apiculteur a eu la chance d'extraire déjà à deux reprises, c'est un beau résultat.

Il dispose du matériel d'extraction neuf et du local mis à disposition par un collègue. Les deux exploitants ont jugé intéressant de se répartir la charge des investissements.

Les annotations sont complètes et la comptabilité est très bien tenue. Excellent praticien, il met à profit ses solides connaissances théoriques.

Il travaille avec beaucoup de calme et de précision.

Ce jeune apiculteur a fait notre admiration pour les soins qu'il porte à la conduite de son rucher et son désir de recherches est de faire toujours mieux.

Le jury lui accorde: 9 - 9 - 9 - 10 - 9 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 = 94 points, médaille d'or, et médaille de vermeil offerte par la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande, avec les félicitations du jury.

Section : Lausanne

M. Paul GIGER, employé CFF, Orient-la-Ville 12, 1005 Lausanne



Apiculteur depuis 1974, 7 colonies DB sur un terrain communal à Aclens, altitude 500 m., orientation S.-O.

En parcourant la campagne, un chemin nous conduit à l'exploitation située dans une clairière. Le rucher est un peu trop ombragé en matinée.

Une petite cabane sert d'abri à l'apiculteur et de remise à matériel pour les visites. Les ruches sont en très bon état. Toutefois, plusieurs rayons sont à remplacer.

Quelques colonies avaient de belles populations, mais les abeilles sont extrêmement agressives, c'est un gros inconvénient pour les manipulations. La ponte, le convain et sa disposition, les provisions laissent à désirer.

L'apiculteur achète des reines ou des cellules chez des éleveurs, mais malheureusement l'introduction échoue ; nous lui conseillons de demander l'aide d'un apiculteur chevronné.

Nous avons constaté que la production est irrégulière entre les colonies, le rendement moyen est faible. Par contre, les annotations sont complètes. Le matériel est complet et en très bon état.

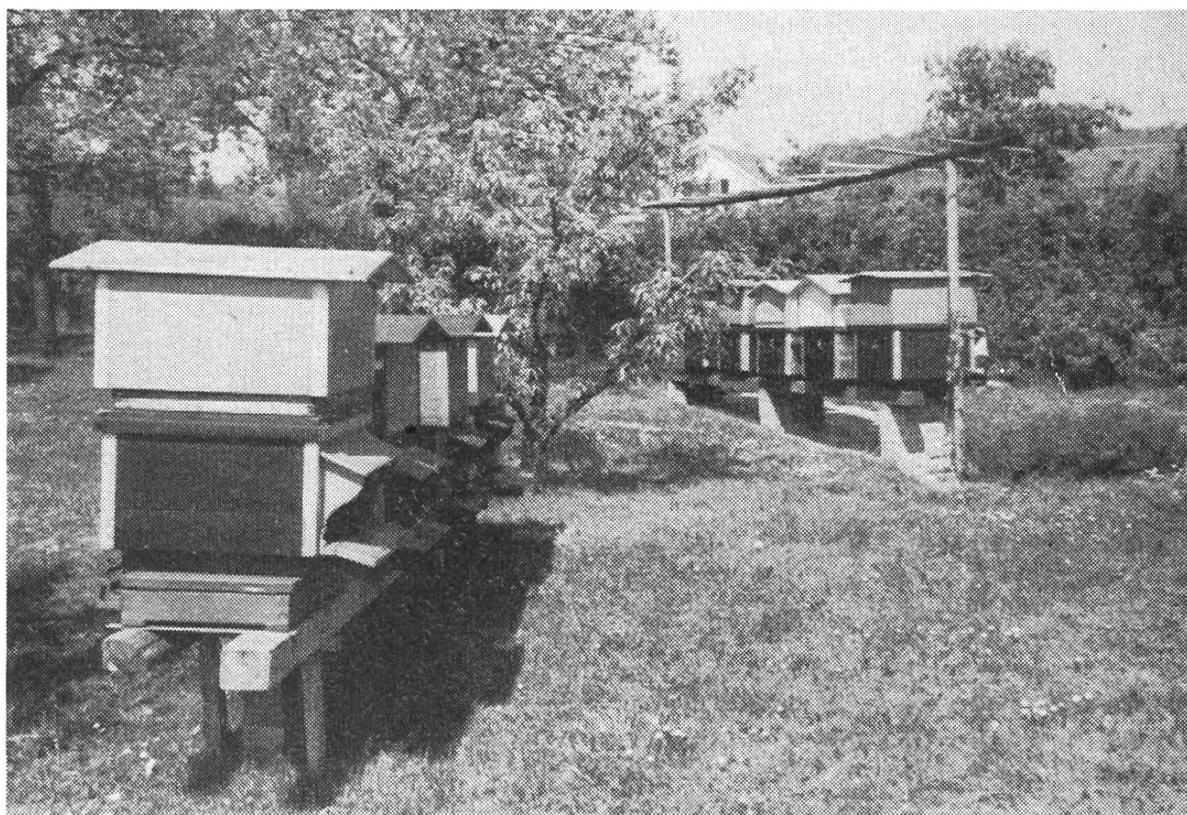
Il dispose d'un joli local qui devrait servir uniquement à l'apiculture.

Les annotations sont bonnes, la comptabilité est très bien tenue. Les connaissances théoriques sont bonnes ; c'est le fruit de sa passion pour la lecture d'ouvrages apicoles, ce qui contribuera certainement à améliorer sa manière de travailler avec le contact de collègues expérimentés.

Le jury lui accorde : 9 - 10 - 8 - 7 - 7 - 7 - 8 - 9 - 10 - 8 = 83 points, médaille d'argent.

Section : Lausanne

M. Rodolphe GRISIGER, employé de banque, 1008 Jouxtens-Mézery



Apiculteur dès 1979, 9 colonies DB, orientation S.-O.

Les ruches sont placées dans un coin du verger, près de la maison familiale, la situation est admirable. Les ruches sont à l'état de neuf avec de belles populations, un beau couvain, de belles provisions.

Les cires sont bien bâties, toutefois quelques cadres sont à remplacer.

Le rendement moyen est bon, les annotations sont à compléter.

Le local de travail est magnifique, avec du beau matériel, en copropriété avec un collègue.

Les abeilles sont très douces, c'est très agréable, on travaille sans enfumoir.